

PROGRAMME DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION (PDDE) AU NIGER

**TROISIEME REVUE CONJOINTE DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU NIGER ET DES
PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (PTF) DU SECTEUR DE L'EDUCATION**

AIDE-MEMOIRE

(NIAMEY, 12-14 OCTOBRE 2005)

NIAMEY,

OCTOBRE 2005

PROGRAMME DECENNAL DE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION (PDDE)

Troisième revue conjointe du Gouvernement de la République du Niger et des Partenaires techniques et financiers (PTF) du secteur de l'éducation

AIDE-MEMOIRE

12-14 Octobre 2005

(Niamey - Niger)

Préambule

Les 12, 13 et 14 octobre 2005, s'est tenue à Niamey la troisième revue du Programme Décennal de Développement de l'Education (PDDE), après deux années d'exécution.

La revue conjointe a réuni sous la co-présidence du Ministre des Enseignements Secondaire, Supérieur, de la Recherche et de la technologie (MESSRT) qui assurait l'intérim du MEB/A (en mission), et du Ministre de la formation professionnelle et technique, chargé de l'emploi des jeunes (MEFPT/E/J) : le secrétaire général et les principaux directeurs techniques aux niveaux central et déconcentrés du Ministère de l'éducation de base et de l'alphabétisation (MEBA), des cadres techniques des ministères en charge du post-primaire, trois représentants du Ministère de l'économie et des finances (DGB, DB, DGE), et les principaux représentants locaux et des sièges des partenaires techniques et financiers multilatéraux (Banque mondiale, Banque islamique de développement, Commission européenne, UNESCO, UNICEF, PAM, PNUD) et bilatéraux (Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, France, Luxembourg, Japon) et des représentants de la société civile.

Cette forte représentation des acteurs du système, est une preuve éloquente de la forte mobilisation de tous en faveur de l'Education Pour Tous au Niger.

Les PTF ont cependant regretté l'absence du Ministre de l'enseignement de Base et de l'Alphabétisation à la revue.

La revue conjointe a permis la présentation et la discussion des rapports d'exécution physique et financière de l'An 2 du PDDE cycle primaire (2004/2005) d'une part, et des programmes d'activités et budgétaire de l'An 3 (2005/2006) d'autre part. Par ailleurs, les débats ont été utilement nourris en séance par :

- la présentation des recommandations du CNE de septembre 2005 ;
- les suites données aux recommandations de la revue conjointe de septembre 2004 ;
- les points d'information relatifs à l'impact de la crise alimentaire sur la scolarisation des enfants dans les régions vulnérables en 2005 et à la préparation de la rentrée scolaire 2005/06 ;
- la présentation du déroulement et des résultats de la campagne statistique 2004/05 ;
- la présentation des premiers résultats de l'étude de suivi des acquis scolaires des élèves du primaire ;
- les présentations du schéma directeur des systèmes d'information et de télécommunication (SDIT), de la base de données des interventions des partenaires

techniques et financiers (BDD) et du cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) 2006/2008 de l'éducation de base ;

- et les présentations des réflexions stratégiques amorcées en 2005 pour le développement du « bloc 2 » du PDDE qui comprend les enseignements secondaire, supérieur, l'enseignement technique.

La revue s'est déroulée dans de bonnes conditions de collaboration, qui ont permis des échanges ouverts sur les difficultés rencontrées.

Le présent aide-mémoire souligne les principales avancées du PDDE pour l'AN 2 (2004/2005) et identifie les éléments de l'AN 3 du programme pour lesquels il apparaît souhaitable de réaliser un effort particulier en vue d'une meilleure atteinte des objectifs. Ces éléments feront l'objet d'une attention particulière du Ministère de l'éducation de base et de l'alphabétisation (MEBA) et de ses partenaires en 2006.

Le MEBA, le MESS/R/T et le MFP/EJ et ses partenaires se réuniront en tant que de besoin en cours d'année afin d'apprécier les suites données au présent aide-mémoire et pour collaborer à la résolution des éventuels problèmes rencontrés.

1. CONSTATS SUR LES PERFORMANCES DU CYCLE PRIMAIRE

La première phase du PDDE a pour objectif principal la scolarisation primaire complète pour tous les enfants du Niger en 2015.

La présente revue a constaté que **les indicateurs de performances du cycle primaire ont continué de progresser sur l'année scolaire 2004/2005, sans atteindre toutefois les niveaux attendus.**

Le taux brut d'admission au cycle de base 1 stagne à 55% alors qu'il était passé de 51% en 2002/03 à 55% en 2003/04 soit un gain de 4 points de pourcentage. Les nouveaux entrants en première année (CI) étaient au nombre de 242 047 élèves en 2003/04 ; ils sont au nombre de 248 835 élèves en 2004/05 contre 277 809 élèves attendus.

Les progressions du taux brut de scolarisation (TBS) et du taux d'achèvement du cycle primaire (TAP) se sont ralenties. Le TBS est de 52% (62% pour les garçons et 43 % pour les filles), soit deux points de pourcentage en plus par rapport à l'année scolaire 2004 (50%) mais deux points de pourcentage en moins par rapport à l'objectif fixé en 2005 (54%). Toutefois l'écart observé entre la région la plus scolarisée¹ (Dosso) et celle qui est la moins scolarisée (Zinder) s'établit à 18 points de pourcentage contre 20 points l'année précédente. Le taux d'achèvement est estimé à 36% (44% pour les garçons, 28% pour les filles), avec une progression de 4 points de pourcentage contre 7 points de pourcentage l'année précédente.

Les disparités entre filles et garçons et entre milieu urbain et rural se résorbent difficilement.

Cette situation est en partie liée à des perturbations occasionnées par des facteurs exogènes tels que les conflits sociaux qui ont décalé la rentrée scolaire en janvier –soit trois

¹ Le classement ne tient pas compte de la Communauté urbaine de Niamey

mois après la date normale- et la crise alimentaire en milieu d'année qui a affecté la scolarisation des enfants dans les régions les plus touchées, sans qu'il faille pour autant exclure l'impact de facteurs endogènes au système éducatif. (cf. point 3).

L'évaluation des acquis réalisée en 2005 confirme la faiblesse du niveau des apprentissages déjà constatée par les études précédentes. La proportion des élèves qui n'obtiennent pas la note moyenne atteint ou dépasse 50%. Plus inquiétant encore, ce pourcentage s'aggrave au fur et à mesure que les enfants progressent dans le cycle de base 1.

2. ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'AN 2 (2004/2005) DU PPDE

Le bilan de l'exécution des activités de l'an 2 (2004/05) du PPDE en 2005 apparaît mitigé : si la composante « qualité des apprentissages » semble clairement en progrès par rapport à l'an 1; la composante « accès à l'école » suscite des préoccupations au regard de la faible exécution des programmes de constructions scolaires et la composante « développement institutionnel », malgré plusieurs réalisations positives, n'a pas avancé sur l'objectif majeur de l'opérationnalisation du dispositif du MEBA.

2.1. Composante « Accès à l'école »

Pour atteindre l'objectif de scolarisation primaire universelle à l'horizon 2015, le Niger doit recruter annuellement environ 3 000 nouveaux enseignants dans le primaire et ouvrir parallèlement 3 000 nouvelles salles de classe.

En 2004/2005 le Ministère de l'éducation de base a pu recruter les effectifs attendus de maîtres contractuels à l'issue d'une formation d'une année dans les écoles normales d'instituteurs. Ce bon résultat, qui complète celui de 2004, est déterminant pour la réalisation des objectifs du programme.

En revanche, le programme de construction et d'équipement des salles de classe a rencontré des difficultés. Ainsi, sur un objectif de 2 917 classes, seulement 1 500 classes ont été financées et mises en chantiers dont seulement 710 ont été terminées ; le niveau d'exécution est donc de 24% par rapport aux objectifs visés, soit un taux de réalisation de 49.7%. par rapport aux financements acquis.

Enfin, à l'instar de l'année précédente, la sous-composante « promotion de la scolarisation des filles » n'a pas progressé de manière significative en 2005. Le plan d'action élargi recommandé par la revue précédente a été produit, mais nécessiterait des améliorations substantielles.

2.2. Composante « Qualité des apprentissages »

Face à la faiblesse de la qualité des apprentissages des élèves, la revue conjointe de septembre 2004 avait recommandé une accélération de la mise en œuvre de la composante « qualité des apprentissages » du PDDE.

Sur ce plan, la revue a pu constater des avancées significatives :

- Les interventions relatives à la rénovation des curricula et à l'expérimentation des écoles rurales alternatives (ERA) ont connu en 2005 une progression exemplaire, conforme aux objectifs ;
- Comme annoncé en 2004, les 2 500 000 manuels scolaires acquis par le MEBA ont été livrés ;
- L'enquête sur l'évaluation des acquis des élèves a été menée à son terme et ses résultats vont permettre d'orienter les actions en vue d'une amélioration substantielle des apprentissages et serviront de base de référence pour mesurer les évolutions ;
- Les capacités d'intervention des inspections ont été renforcées. Elles sont désormais toutes dirigées par des inspecteurs titulaires. Les équipements et moyens de fonctionnement ont également été mis en place, ainsi qu'au niveau des secteurs pédagogiques ;
- Les mêmes efforts d'amélioration des moyens d'action ont également commencé au niveau des Ecoles Normales d'Instituteurs ;
- Des formations de mise à niveau ont été organisées pour les 5 000 maîtres contractuels en poste qui ne l'avaient pas encore suivie.

Enfin, les activités relatives au suivi-évaluation des innovations pédagogiques devraient démarrer en 2005/06 et la réflexion stratégique se poursuivre en matière d'enseignement bilingue en vue d'orientations opérationnelles claires pour 2006.

2.3. Composante « Développement institutionnel »

Cette composante a enregistré des résultats conformes aux recommandations de la revue de 2004 :

- Sur *la gestion des contractuels* : des mesures ont été prises pour assurer le paiement à terme échu du pécule des enseignants contractuels. Cependant des problèmes persistent dans deux régions (Zinder et Diffa) ayant des difficultés de mobilisation des ressources.

- Sur le *renforcement du système d'information*. Dans le domaine des statistiques scolaires, la revue a relevé avec satisfaction les efforts de la Direction des études et de la planification (DEP). En effet, malgré une rentrée scolaire décalée en janvier, la campagne statistique a pu se dérouler (collecte, traitement et analyse des données) aboutissant à la production régulière de l'annuaire des statistiques scolaires. De plus, un plan d'action pour stabiliser l'outil « carte scolaire » est mis en œuvre. Enfin, les tableaux de bord écoles ont été présentés dans les huit DREBA et sont en cours d'expérimentation dans celles de Niamey et Zinder. Dans le domaine des interventions extérieures, la revue a reconnu l'effort de consolidation des informations relatives aux projets/programmes par l'Unité de suivi de l'exécution du PDDE (USEP) pour disposer d'une base de données la plus exhaustive possible sur ce point et encouragé les PTF à fournir l'ensemble des informations nécessaires à son actualisation.

Enfin, la revue a pris connaissance avec grand intérêt de la finalisation du document relatif au schéma directeur des systèmes d'information et de télécommunication (SDIT) du MEBA.

- Sur la *structuration des comités de gestion des établissements scolaires (COGES)* : le programme de structuration des COGES a pratiquement atteint tous ses objectifs. Par ailleurs, la revue a pu constater que les COGES mobilisent les espoirs des acteurs du système éducatif, eu égard au rôle que ces comités pourraient jouer dans la gestion décentralisée du système.

2.4. L'approche sectorielle du PPDE et la vision systémique de l'éducation

- *La préparation du « second bloc » du PDDE (enseignements secondaire et supérieur, enseignement technique et formation professionnelle)*

La revue a partagé les constats préoccupants sur la dégradation des conditions de scolarisation dans le cycle de base 2 (les collèges) avec l'afflux non maîtrisé des sortants du primaire, de plus en plus nombreux, et sur l'absence de solutions de scolarisation satisfaisantes dans les centres de formation professionnelle..

La revue s'est félicité du démarrage effectif de la réflexion stratégique sur le « second bloc » du PDDE. Le chronogramme présenté pour la définition de cette stratégie et l'élaboration du plan d'action justifie dès cette étape, la concertation étroite entre les trois ministères concernés et la mobilisation renforcée de l'ensemble des partenaires techniques et financiers du secteur.

- *La table ronde sur l'enseignement bilingue franco-arabe*

La Table ronde sur l'enseignement bilingue franco-arabe au Niger et au Tchad qui a eu lieu en juillet 2005 à Niamey a ouvert des perspectives importantes qui doivent pleinement s'intégrer au PDDE.

La revue a apprécié la mise en place du Comité chargé de l'élaboration d'un document de politique d'éducation non formelle et a recommandé la prise en compte de l'inscription des activités de ce Comité dans le programme d'activités an II du Programme.

2.5. La dynamique partenariale

Le partenariat a fonctionné de manière très active en 2005 avec notamment :

- (i) La consolidation du dispositif partenarial avec la signature de la Lettre d'Entente par cinq PTF (Banque mondiale, Belgique, Danemark, France-AFD) et la création d'un Fonds Commun (associant jusqu'à présent la Belgique, le Danemark et la France) opérationnel depuis janvier 2005 ;
- (ii) L'organisation d'une vingtaine de réunions thématiques désormais élargies au MESSR/T et au MEFPT/EJ ;
- (iii) L'élaboration de propositions de renforcement de capacités transmises par courrier au MEBA le 11 juillet 2005 ;
- (iv) La mise au point conjointe des modalités d'appui au secteur et des indicateurs de performance du nouveau programme d'appui budgétaire de l'Union Européenne.
- (v) La constitution d'une base de données au sein du MEBA consolidant l'ensemble des informations relatives aux interventions des partenaires du secteur (montant des engagements et des décaissements, typologie des activités en relations avec les trois composantes du PDDE, localisation géographique des activités);
- (vi) La mise au point de termes de référence pour la réalisation d'une revue intermédiaire à mi année commune à l'ensemble des partenaires pour éviter la multiplication des revues de supervision propre à chaque partenaire ;
- (vii) La révision conjointe du manuel d'exécution du PDDE.

L'ensemble de ces avancées a fait l'objet d'un point d'information apprécié pendant la revue et a utilement contribué à nourrir les débats.

Les efforts d'harmonisation de l'aide au Niger ont suscité l'intérêt de nouveaux partenaires potentiels au fonds commun dont l'Allemagne (KfW), le Canada (ACDI) et le Royaume-Uni (DFID). De plus, L'Union Européenne et la Banque Mondiale continueront d'accorder une attention particulière au secteur à travers leurs aides budgétaires globales.

3. SUJETS DE PREOCCUPATION ET RECOMMANDATIONS POUR 2006

L'objectif de cette section est de relever les points critiques dans la mise en œuvre des activités de l'an 2 du PPDE qui doivent présenter des avancées significatives en 2006 et donc constituer la « feuille de route » du dialogue MEBA-PTF jusqu'à la prochaine revue conjointe.

Les difficultés de gestion du programme tant sur le plan technique (coordination des activités) que sur le plan fiduciaire (financement d'activités non totalement programmées au détriment d'éventuelles priorités) ont été les sujets de débat principaux de la revue. Les constats formulés tant par les partenaires que par les des acteurs nationaux du système ont évoqué la nécessité d'améliorer le pilotage, la transparence et la rigueur dans la gestion du PDDE. En effet, la bonne gestion du programme sur le plan institutionnel est une condition nécessaire, mais pas suffisante, à la bonne exécution des composantes « qualité » et « accès ».

Par ailleurs, le programme d'activités de l'an 3 mérite d'être amélioré.

R1: Reprendre la programme d'activités de l'an 3 en :

- programmant uniquement les activités en cohérence avec les objectifs du PDDE et en les priorisant afin d'assurer l'exécution des plus importantes en fonction des financements disponibles. Les activités développées au niveau des régions doivent être recensées de manière exhaustive. Celles dérivant de projets dont les financements ne sont pas acquis² doivent être supprimées ; celles relevant de projets financés doivent être intégrés.

3.1. Composante « Développement institutionnel »

(i) Gestion technique et fiduciaire du programme

La revue conjointe a questionné le mode de gestion du PDDE en 2005 qui ne semble pas avoir suffisamment impliqué les différents services responsables des fonctions clés de planification, de suivi, de gestion et de contrôle, avec pour conséquences : (i) un manque de vision partagée des objectifs fixés dans le programme qui s'est traduit par une modification des priorités en cours d'année et (ii) une trop grande dispersion dans l'exécution des activités rendant difficile la vision d'ensemble des avancées et contraintes.

De plus, la revue conjointe a constaté que l'exécution du PDDE avait été marquée par des décisions d'utilisation des fonds alloués dans le cadre de l'Initiative Fast Track, non

² Par exemple, dans les sous composantes « Santé/Nutrition/VIH Sida » et « Education environnementale ».

conformes au programme de dépenses pré-établies dans les conventions. La revue conjointe n'a pas remise en cause la pertinence de ces utilisations (en l'occurrence la dotation en tables et bancs des écoles) qui peuvent pleinement trouver leur justification, mais davantage questionné la démarche unilatérale de réallocation sans information des partenaires. Les dérogations aux dispositions normales de la gestion du PDDE entraînent inévitablement des questionnements sur la bonne gestion du programme.

R2: S'appuyer, pour la gestion du programme 2006, sur un tableau de bord de suivi du programme d'activités de l'an 3 du PDDE. Chacun devra être responsable à son niveau des activités relatives à son domaine de compétence.

R3 : Assurer le suivi de l'exécution du programme d'activités et de la mise en œuvre financière du PDDE, en rendant opérationnel, dans un premier temps, le Comité Technique de Coordination³ (CTC)

R4 : Dans la chaîne de décision relative à l'exécution de la dépense publique d'éducation au sein du MEBA, respecter l'unicité des centres de décision pour les engagements.

R5 : S'assurer de la cohérence des décisions d'utilisation des ressources (propres comme extérieures) avec la programmation budgétaire et celle des activités de l'an 3 du PPDE.

(ii) Restructuration et renforcement institutionnel du MEBA

Malgré la nécessité cruciale de résorber les problèmes de pilotage et de gestion qui peuvent entraver la bonne marche d'un programme sectoriel ambitieux comme le PDDE, le MEBA n'a pas véritablement pu enclencher en 2005 les mesures recommandées pour renforcer l'efficacité de son dispositif institutionnel. A ce jour les objectifs de la composante développement institutionnel relatifs à la définition des missions des services et des procédures d'évaluation des performances ne sont pas atteints.

Afin d'accompagner au mieux le MEBA dans sa mutation institutionnelle, les partenaires techniques et financiers ont adressé début juillet 2005 une lettre au ministre proposant sept chantiers d'actions prioritaires pour avancer dans cette voie.

Un arrêté vient d'être pris portant création d'un *Comité pour la finalisation de la composante « développement institutionnel du PDDE »* chargé d'élaborer en urgence un plan d'action pour le renforcement institutionnel du MEBA d'ici la fin de l'année 2005.

R6: Définir pour la présentation à la revue d'avril 2006 les missions des différents services et les cahiers des charges des responsables, et mettre en place un système de contrôle et de pilotage axé sur les résultats.

R7: Finaliser la composante institutionnelle et partager les résultats avec les partenaires.

³ Le CTC est composé de la Direction des Etudes et de la Programmation, de l'Unité de Suivi et d'Evaluation du PDDE, du Secrétariat Général, de la DRFM et d'un représentant du Ministère des Finances et de l'Economie, et d'un représentant des Partenaires Techniques et Financiers.

(iii) Renforcement des capacités techniques aux niveaux déconcentrés

Les débats ont mis en évidence les attentes importantes quant à la résolution des problèmes de gestion rationnelle du personnel enseignant, notamment en matière de recrutement, d'affectation, de mutation et de suivi.

R8 : Finaliser l'opération visant à préciser les attributions et les responsabilités assignés à chaque échelon (central, DREBA, IEB, CP, directeur, COGES) dans la gestion du système éducatif.

R9 : Régionaliser de la gestion des contractuels à travers une plus forte implication des COGES en 2006, notamment en appliquant les textes en matière de recrutement des contractuels par les COGES.

R10: Prendre les dispositions nécessaires pour redéployer les enseignants en surnombre des centres urbains vers les zones rurales.

R 11: Assurer l'harmonisation des logiciels utilisés en matière de statistiques et de carte scolaire afin de pourvoir les DREBA et IEB en outils de programmation et de gestion simplifiés pour une meilleure utilisation de l'information statistique.

(iv) Comité de gestion des établissements scolaires (COGES)

Les objectifs de décentralisation sont importants mais la stratégie de financement des COGES comporte des implications qu'il faut évaluer avec attention. Dans ce cadre, la revue conjointe a insisté pour que soient désormais précisées rapidement les dispositions relatives au renforcement des moyens, des compétences et des responsabilités des COGES.

R12 : Pour 2006 :

- (i) définir les attributions et les compétences à transférer aux COGES
- (ii) évaluer les ressources nécessaires pour assumer leurs nouvelles attributions.
- (iii) définir la modalité de mise en place et de suivi de leurs subventions.

3.2. Composante « Accès à l'école »

(i) Constructions des établissements scolaires

Le niveau d'exécution du programme de constructions scolaires reste en deçà des objectifs fixés. Le programme a rencontré des problèmes de financement, en partie conjoncturels, spécialement avec le report du Programme Spécial du Président (1 000 classes programmées, soit un tiers environ du programme 2004/05). Mais le programme de construction semble surtout pâtir de problèmes d'exécution, notamment au niveau des procédures de passation de marché, d'exonération des marchés et de règlement des décomptes. Ces difficultés pénalisent les élèves et leurs parents, contraints de prendre en charge la construction de classes paillotes.

Le choix à préconiser parmi les modes d'exécution recensés (maîtrise d'ouvrage directe par le MEBA - DIES, maîtrise d'ouvrage déléguée soit à une agence d'exécution

nationale type NIGETIP soit à des bureaux d'études internationaux) devrait être plus largement débattu au regard de leurs performances respectives.

R 13 : Evaluer la qualité des réalisations ainsi que leurs conditions d'exécution selon chacun de ces modes, afin de déterminer les solutions à promouvoir pour permettre de relever significativement le niveau d'exécution, la qualité et la fiabilité du programme de construction scolaire.

(ii) Gestion des enseignants contractuels

L'audit organisationnel externe de la politique globale de gestion des enseignants contractuels, recommandation de la revue conjointe de septembre 2004, n'a pas eu lieu et les propositions relatives au plan de carrière des enseignants contractuels ne sont pas encore définies.

R14 : Réaliser au plus tôt cet audit afin que son rapport et ses recommandations puissent être partagés avec les partenaires à l'occasion de la revue conjointe intermédiaire d'avril 2006. Parallèlement, élaborer les plans de carrière des enseignants contractuels.

(ii) Scolarisation des filles

Les activités définies dans le cadre de la sous-composante « promotion de la scolarisation des filles » (expérimentations à petite échelle), ainsi que leur niveau d'exécution n'apparaissent pas à la hauteur des défis majeurs à relever en matière de scolarisation des filles au Niger. La direction en charge de la promotion de la scolarisation des filles au MEBA n'apparaît pas suffisamment soutenue pour mener un programme d'envergure nationale et il faut regretter à cet effet qu'elle n'ait pas pu s'appuyer sur les moyens d'action laissés par l'ancien projet BERASCOFI, affectés à d'autres usages. Dans un contexte où les disparités de genre tendent à perdurer, la revue considère que cette sous-composante devra en 2006 concentrer les efforts conjoints des autorités et des partenaires.

R15 : Mettre en place un groupe de travail restreint piloté par la direction en charge de la promotion de la scolarisation des filles et appuyé par les partenaires techniques et financiers ayant une expertise sur la question. Il s'agira d'établir un état des lieux des interventions dans le domaine et de faire les études d'impact des expériences menées au Niger. L'objectif pour la prochaine revue conjointe est de définir une stratégie d'intervention prioritaire à promouvoir, et de la décliner en plan d'actions opérationnel.

3.3. Composante « qualité des apprentissages »

(i) Innovations pédagogiques et enseignement bilingue

R16: Rassembler, sous la coordination de la Direction des Curricula et des Innovations Pédagogiques, tous les partenaires travaillant sur les innovations pédagogiques et organiser des missions de supervision sur le terrain afin de capitaliser les résultats de ces différentes expériences et de promouvoir les expériences les plus réussies.

R17 : Concernant l'enseignement bilingue, faire, à travers le document cadre d'orientation des curricula, des propositions au gouvernement, afin qu'il puisse prendre position sur la question de la langue dans les enseignements du cycle primaire.

(ii) Formation initiale

R18 : S'appuyer sur les recommandations formulées en 2004 pour, en 2006 :

- (i) achever le processus de validation des textes relatifs au statut des ENI transformées en EPA et aux personnels enseignants ;
- (ii) compléter les dotations en équipement et moyens de fonctionnement des ENI ;

R19 :

- (i) définir une stratégie commune, partagée avec les partenaires techniques et financiers, de formation des élèves maîtres et de renforcer les capacités des formateurs.
- (iii) organiser un atelier avec tous les partenaires intervenants dans le domaine afin de définir les modalités de fonctionnement et l'organisation des ENI et de l'ENS

(iii) Formation continue

La question de la formation continue des enseignants et des cadres techniques aux niveaux central et déconcentré reste un sujet de préoccupation majeure.

Le MEBA ne dispose pas à ce jour d'une stratégie opérationnelle de formation continue des enseignants cohérente avec les objectifs cruciaux d'amélioration des apprentissages des élèves. La DFIC n'a pas encore proposé un programme de rénovation de la formation continue des maîtres et des cadres où soient définies les thèmes de formation, les modalités d'appui et de suivi en liaison avec les DREBA, le type d'outils nécessaires à la rédaction des rapports, etc.

- Les *CAPED* : si des ressources ont été inscrites au budget 2005 pour appuyer le fonctionnement des *CAPED*, elles n'ont pas été mises à disposition et ont été utilisées dans d'autres activités, bloquant ainsi la dynamique relative à l'encadrement de proximité des enseignants.
- Les *IEB*: malgré des dotations nouvelles en ressources humaines et matérielles, les objectifs de visites et d'inspection n'ont été atteints qu'à 50%. A la décharge des inspecteurs, il faut toutefois mentionner que le raccourcissement de l'année scolaire et les réquisitions trop fréquentes de leurs véhicules par les autorités locales ont certainement pesé sur la réalisation effective de leur programme de visites. Par ailleurs, les supervisions ont montré que les normes relatives aux *CAPED* n'étaient pas toujours respectées.
- Les *secteurs pédagogiques* : le découpage des secteurs pédagogiques n'a pas été actualisé.

R20: Mettre en place en urgence un plan d'action visant l'amélioration du système de formation continue des enseignants et des cadres. Pour ce faire un groupe de travail restreint piloté par la DFIC et appuyé par les partenaires intervenant dans de domaine la formation continue sera mis en place. La DFIC doit en outre renforcer la pertinence

de ces actions en s'appuyant sur les résultats de l'évaluation des acquis scolaires et sur les besoins identifiés au niveau des inspections et des écoles.

3.4. Cohérence d'ensemble du PDDE et vision systémique de l'éducation : Bloc 2 du PDDE

La situation du post-primaire est réellement préoccupante comme en témoigne l'étude diagnostique réalisée par la Banque mondiale en juin 2005.

R21: Inscrire les travaux d'élaboration des stratégies de développement du post-primaire engagés au MESS/R/T et MFPT/EJ dans le cadre d'une approche sectorielle et d'une vision systémique de l'éducation. La révision du document sur la SRP doit prendre en compte le développement du secteur et être compatible avec les besoins de la société et de l'économie nationale. Les partenaires techniques et financiers devront accompagner les deux ministères dans l'élaboration de leur programme.

3.5. Exécution financière et programmation budgétaire

(i) Ressources PPTE

La revue s'est félicitée de l'imputation directe au budget du MEBA de l'ensemble des ressources PPTE allouées à l'enseignement primaire. Mais seulement 30 % des ressources sont allouées pour un objectif de 40% et le MEBA n'a pas la maîtrise complète de la mise en œuvre de ces ressources.

R22 : Respecter les engagements souscrits sur le plan international de l'allocation de 40% des ressources PPTE pour l'universalisation nationale primaire, et que le MEBA ait la maîtrise complète de ces ressources et de leurs modalités de mise en oeuvre.

(ii) Appui budgétaire sectoriel

La revue a observé une gestion des ressources des fonds catalytiques non conformes au plan d'utilisation de ces fonds et n'a pu bénéficier d'un CR d'emploi du Fonds Commun..

R23 : S'assurer que les PTF, le MEF et LE MEBA respectent leurs engagements en ce qui concerne la prédictibilité des appuis sectoriels, de leur intégration dans le cadre budgétaire et de leur non régulation.

3.6. Organisation des revues et concertation partenariale

(i) Documentation de la revue annuelle

La revue conjointe a reconnu la qualité des documents préparatoires.

Les rapports d'avancement sont toutefois perfectibles au regard : (i) de la stabilisation des indicateurs de performance en référence au indicateurs de l'initiative fast track, (ii) de la précision des résultats annoncés (veiller à rappeler en référence les réalisations de l'année précédente), (iii) du calendrier d'achèvement des réalisations en cours et des explications apportées sur les écarts par rapport aux prévisions, (iv) des leçons stratégiques tirées de l'année N pour la programmation des activités de l'année N+1 et (v) des réalisations financières exécutées sur l'année fiscale précédente et l'année scolaire passée.

R24: Persévérer dans l'amélioration et l'harmonisation des rapports d'exécution physique et financière des activités d'une part et de programmation d'autre part.

(ii) Dispositif de suivi-évaluation partenariale

La revue conjointe d'octobre 2005 n'a pas pu s'appuyer sur les résultats des audits techniques et financiers relatifs à la politique de gestion des enseignants contractuels, la construction des salles de classe, la mise à disposition des manuels scolaires dans les écoles, la qualité des COGES, l'exécution financière du fonds commun, etc. Par ailleurs, les deux études de revue et de traçabilité des dépenses publiques d'éducation comme celle portant sur la satisfaction des acteurs n'ont pas pu être menées. Il a été adopté des termes de référence (ci-joint) pour une revue intermédiaire de supervision avec l'appui des PTF.

R25 : Identifier les études préalables à l'organisation de la revue intermédiaire.